**ADHESION 2020**

Devenir membre de l’APAEC c’est :

Bénéficier des conseils des délégués sur la procédure d’adoption en Colombie et les informations pratiques correspondantes,

Bénéficier de conseils et d’expériences pour connaître les démarches à accomplir pour la recherche des origines,

S’informer sur les problématiques des jeunes adoptés, pour participer aux échanges entre Parents Adoptifs et Adoptés,

Soutenir des actions au profit de l’enfance défavorisée en Colombie,

Recevoir la Lettre trimestrielle, participer à l’Assemblée générale annuelle, aux manifestations régionales, partages d’expérience, conférences et réunions d’information sur l’adoption et les adoptés,

Faire poids dans l’évolution actuelle du paysage de l'adoption en France, en particulier l’adoption internationale, en s’appuyant sur le MASF (Mouvement pour l’Adoption Sans Frontières).

**MEMBRE ACTIF :** **36 € PAR FOYER ADOPTE MAJEUR : 18 € MEMBRE BIENFAITEUR :** **A PARTIR DE** **50 €**

NOM 1 : PRENOM 1 :

NOM 2 (facultatif) : PRENOM 2 :

Tél. Fixe : Tél. mobile

E-MAIL PRINCIPAL (en majuscules) :

E-MAIL de vos enfants adoptés majeurs (facultatif)\* :

ADRESSE\* :

CODE POSTAL\* / VILLE\* / PAYS\* :

Procédure d’adoption finalisée\* :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Prénoms enfants adoptés | Date de naissance | Date d’adoption | Ville colombienne / Autre pays |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

Procédure en cours en Colombie\* :

### Date agrément : Age enfant demandé :

1. \* A renseigner si modifications depuis la précédente adhésion

Souhaiteriez-vous vous impliquer dans l’association : OUI NON

Précisez votre proposition :

Accepteriez-vous d’être contacté pour partager votre expérience : OUI NON

Vous recevrez la LETTRE de l’APAEC par courrier électronique, si vous souhaitez la recevoir par courrier cocher la case 

**Merci de bien vouloir envoyer ce document et votre chèque libellé à l’ordre de l’APAEC à** :

**PIERRE JACQUEMONT**

**230 RUE LEON TRIPLET 62180 RANG DU FLIERS**

Un reçu vous sera adressé vous permettant de déduire 66% du montant de votre cotisation de celui de votre revenu imposable, conformément aux dispositions fiscales en vigueur. Conformément à la Loi Informatique et Liberté de 1978, vous disposez d’un droit d’accès et de rectification aux informations vous concernant. Ces informations sont à l’usage exclusif de l’APAEC.

Association créée en 1981 RECONNUE D’UTILITE PUBLIQUE par Décret du 26 août 2009 paru au JO du 29 août 2009